D 41 BRESIL: CONNUNIQUE DE L'ARCHEVEQUE DE SAO PAULO SUR LA GREVE DE LA FAIN DES PRISONNIERS POLITIQUES

Cher Monsieur le Curé,

TRADUCTION CIAL

Pair et bien!

A l'occasion de la fête de la Pentecète, je tiens à vous transmettre mes salutations les plus fraternelles et à vous offrir mes
souhaits d'une Espérance chrétienne impérissable. Dieu nous a
dans une même tâche; il nous gardera unis par sa présence continuelle. Nous grandissons avec notre communauté dans la mesure où
nous déposons notre confiance dans l'Esprit de Jésus.

l- Des interrogations inquiétantes nous sont venues de presque toutes nos communautés à propos des récents événements qui se sont produits dans les prisons de Sao Paulo, événements concernant un prêtre, deux clercs, des chrétiens et d'autres hommes et femmes incarcérés.

Etant donné que rien n'a transpiré par les moyens de communication, nous estimons nécessaire de vous informer que, de fait, une grève de la faim a éclaté le vendredi 12 mai et qu'elle s'est prolongée jusqu'à la fin du mercredi 17.

2- On nous demande, avec la même insistance, s'il est vrai que l'archevêque de Sao Paulo a été sollicité par les prisonniers comme médiateur capable de mettre fin à cette mesure aux conséquences imprévisibles.

Bien qu'aucun document signé ne nous soit parvenu entre les mains jusqu'à ce jour, nous pouvons vous informer de façon certaine que les personnes en grève ont exprimé à plusieures reprises leur confiance en notre médiation.

En connaissance de cause, nous sommes entré immédiatement en communication avec le Directeur du Pénitencier, le Juge Inspecteur Général, le Juge de la Chambre de Justice Militaire, le Secrétaire d'Etat à la Justice et le Ministre de la Justice. Jusqu'au vendre-di-matin 19 mai, aucune de ces Autorités, consultées personnellement, n'a malheureusement pu nous permettre d'entrer en contact

direct avec les prisonniers. Il est lamentable que, dans ce pays chrétien, alors que des vies humaines sont en jeu, celui qui a reçu de Dieu sa charge de pasteur soit empêché d'accomplir sa mission spécifique, garantie d'ailleurs par la Constitution du pays.

3- Pour pouvoir vous donner des informations sur les motifs de la grève, il faudrait que nous soyions entré en contact avec les prisonniers eux-mêmes, ce qui n'a pas été possible.

4- Pour l'instant, nous pouvons cependant vous faire savoir que le problème vient de trouver une conclusion heureuse et que la grève de la faim a cessé. Remercions Dieu et tous ceux qui, à cette occasion, ont apporté leur contribution humaine et chrétienne,

Seul, le respect de l'Homme et de sa dignité nous donne la garantie du climat de Paix et de progrès véritable dont nous avons tant besoin.

Je vous donne l'autorisation de porter cette lettre à la connaissance de votre communauté et, si vous le jugez opportun, de l'afficher à la porte de votre église paroissiale.

Sao Paulo, le 19 mai 1972

+ Paulo Evaristo Arns archevêque de Sao Paulo